



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

Juridique – Territoires

Nos Réf. : SH/pt – 132.06/2020
Objet : Modification simplifiée n°1 PLU
Commune : SAINTE-RUFFINE
Affaire suivie par : S. HISIGER



**METZ METROPOLE
HARMONY PARK
MONSIEUR HENRI HASSER
11 BOULEVARD DE LA SOLIDARITE
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3**

Metz, le 4 juin 2020

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Monsieur le Vice-Président,

Par courriel reçu le 03 juin dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par la commune de SAINTE-RUFFINE pour procéder à la modification simplifiée n° 1 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT


Xavier LEROND

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 185 722 030 00011
APE 9411 Z
www.cda-moselle.fr